

LA LIGUE URBAINE ET RURALE

POUR L'AMÉNAGEMENT DU CADRE DE LA VIE FRANÇAISE
Reconnue d'utilité publique



Madame Delphine BATHO
Ministre de l'Écologie,
du Développement durable et de l'Énergie
Grande Arche
Tour Pascal A et B
92055 La Défense CEDEX

Paris, le 24 Juin 2013

Madame la Ministre,

Nos deux associations viennent d'apprendre avec stupéfaction que le projet d'installation d'aérogénérateurs près du col du Bonhomme dans le massif vosgien, qu'on croyait définitivement enterré, ressurgirait.

Depuis plusieurs années des promoteurs poursuivent ce projet avec un acharnement inexplicable. Après une première tentative, sur le versant situé dans le département des Vosges et en région Lorraine, où ils s'étaient heurtés à une opposition résolue, ils avaient transporté leur projet sur l'autre versant dans le Haut-Rhin et la région Alsace.

A l'époque nos deux associations avaient manifesté leur solidarité avec les très nombreuses associations locales qui avaient vigoureusement protesté contre un tel projet. Le Préfet du Haut-Rhin, défenseur des intérêts supérieurs de la protection de la nature, avait refusé le permis de déboisement.

Cette troisième tentative prouve que les promoteurs des éoliennes ne se rendent pas compte qu'en poursuivant des projets inacceptables, ils donnent des arguments à ceux qui militent pour l'arrêt total du programme d'éoliennes. Ils découragent ceux qui ont une position plus mesurée mais veulent absolument que l'on respecte les lois en vigueur qui exigent que l'on tienne compte du patrimoine artistique et naturel dans l'acceptation de tels projets.

Il va de soi que nos associations, qui doivent fusionner dans un avenir proche, sont solidaires du collectif qui s'est constitué pour manifester leur opposition à un tel projet.

On ne peut évidemment pas imaginer que la Ministre chargée des paysages et de l'environnement puisse accepter l'installation d'aérogénérateurs géants dans un site dont tout le monde connaît la qualité et qui présente de plus une importance capitale pour la sauvegarde des tétras dans ce massif.

Nous souhaitons, Madame la Ministre, que vous marquez dans cette affaire votre résolution de ne pas cautionner une opération de destruction d'un site que vos prédécesseurs n'avaient pas tolérée.

Veuillez agréer, Madame la Ministre, l'expression de notre haute considération.

Christian Pattyn

Président
Ligue Urbaine et Rurale

Alain de La Bretesche

Président délégué
Fédération Patrimoine-Environnement

LUR – Ligue Urbaine et Rurale
Patrimoine-Environnement - Fédération Nationale des Associations de Sauvegarde des Sites et Ensembles Monumentaux
Reconnues d'utilité publique et agréées pour la sauvegarde de l'environnement

20 rue du Borrégo 75020 PARIS
☎ 01 42 67 84 00 / 01 42 67 06 06 - 📠 01 42 67 53 46 - contact@associations-patrimoine.org
www.patrimoine-envrionnement.fr